

FUSION DES COMITES REGIONAUX PROVENCE ET COTE D'AZUR

Procès-verbal de la réunion de la Coordination régionale de fusion Du 8 avril 2016 à Hyères

Président : Michel Bergeat

Etaient présents : André Bologna, Marcel Languille, Christian Lazarini, Stéphane Castex, Romain Gras, Philippe Dumoulin, Gilbert Egéa, François Conti, Michaël Lozano, Richard Combaz, André Lecat.

Absents excusés : Jean-Luc Petit, Jean-Marc Ceretto, Rémy Médde, Lucien Bousquet, Antoinette Canu, Vincent Didelot, Baldoméro Afoséa, José Olmedillas.

Rapporteur : Michel Canfora

Début de séance : 19H30

En préambule, il est fait part au Président d'un manque de reconnaissance ressenti par les clubs de la Côte d'Azur ainsi qu'un déficit d'information concernant la fusion. La mise en circulation du projet de statuts du futur comité PACA est fortement demandée afin de couper court aux rumeurs.

Le Président indique que les Procès-verbaux des réunions sont accessibles sur les sites des Comités et qu'à ce stade une trame du projet de statuts a été diffusée aux participants à la réunion du 18 février dernier. Il annonce que suite aux remarques formulées lors de la dernière réunion de la Coordination régionale qui portaient notamment sur l'opportunité de valider les réunions thématiques par points d'étapes en deux fois, il est donné suite à cette demande. La validation en une fois de tous les thèmes interviendra donc en septembre. D'autre part, l'ordre du jour de la réunion du 27 mai initialement consacré à la validation des thèmes I à IV et « nouveaux statuts » est remplacée par la thématique « Arbitres ». L'examen des nouveaux statuts est reporté à septembre, date jugée tardive par les membres de la Côte d'Azur.

ORDRE DU JOUR

Le Président décline l'ordre du jour consacré aux sélections et championnats VTT ainsi qu'aux moyens techniques

Les représentants de la Côte d'Azur ouvrent le débat.

Constat est fait qu'aujourd'hui il n'y a pas d'épreuves communes aux deux comités, qualificatives pour le Trophée de France des Jeunes Vététiste.

André Lecat, par ailleurs membre de la Commission nationale VTT, indique qu'une réflexion est menée sur les conséquences des fusions et notamment le devenir du Trophée de France. En effet, la diminution du nombre de comités induit de fait une augmentation des coûts. Dans un tel contexte faudra-t-il continuer à faire participer les cadets et minimes ? L'idée directrice serait de confier le TFJV aux Comités Départementaux qui conserveraient les benjamins et minimes, les cadets participant eux à la Coupe de France.

Stéphane Castex considère qu'aujourd'hui les Comités départementaux, compte tenu de leurs moyens, ne peuvent plus organiser grand-chose. Il serait donc nécessaire que les Comités Régionaux rétrocèdent une réversion des droits d'engagement.

Le Président répond que dans le VTT se sont les engagements qui constituent la principale ressource financière. Si les CR étaient amenés à rétrocéder une partie de leur part de réversion aux CD, il leur faudrait compenser le manque à gagner. Il rappelle qu'à ce jour le Comité de Provence contribue financièrement à hauteur d'un tiers sur le TRJV.

Gilbert Egéa invite à voir ce qui se passe dans les autres fédérations. Reprenant sa propre expérience il évalue le montant d'un engagement adulte à 20 euros pour ne plus se trouver « à flux tendu », mais à ce tarif il n'y aura plus de participants.

André Lecat indique qu'en CAZ le montant de l'engagement est libre. La réversion au Comité Régional est de 8 euros (contre 5 en Provence). Chez les petits, la réversion au CR est de 1 euro (pas de réversion en Provence). En enduro la réversion est également de 1 euro.

Gilbert Egéa constate de plus une concurrence accrue de Challenges non officiels (Vélo 101...) et dans ce contexte, se développe parmi les clubs le sentiment d'être des « vaches à lait ». Il y a pourtant des choses que la FFC pourrait faire pour aider les clubs dans leurs organisations, passer par exemple des conventions avec la Croix-rouge, les pompiers...pour alléger la facture des clubs pour tout ce qui relève de la sécurité sur les épreuves.

Le Président fait part de l'augmentation significative à venir sur le prochain contrat d'assurance de la fédération dû à l'accroissement du taux d'invalidité suite à accidents. Cela ne laissera plus beaucoup de marge de manœuvre.

Christian Lazarini évoque les droits de mutation qui abondent pour partie un fond de formation. En tant que Président de club et de CD il se plaint de ne pas pouvoir obtenir auprès du CAZ le montant de son crédit.

Le Président indique qu'en Provence il s'agit d'un crédit affecté globalement à la formation de Brevet d'Etat.

Christian Lazarini juge les frais de fonctionnement des CR trop importants, ce que démentent les deux Présidents. Christian Lazarini insiste sur le fait qu'aujourd'hui un CD ou un CR doit être géré comme une entreprise. Enfin il considère que si au niveau national il n'est pas porté suffisamment d'intérêts aux petits clubs, ceux-ci finiront par s'en aller.

Le Président désire ensuite connaître le sentiment des Provençaux.

Romain Gras (VTT 84) dit avoir du mal à se projeter en terme de moyens mais que le sentiment général est plutôt favorable à la fusion. Il en est attendu plus d'épreuves et l'espoir de renforcer les sélections. Un souhait se fait jour ; celui de voir une sélection régionale pour les Coupes de France. La création de cet échelon supplémentaire pourrait faire monter le niveau général.

De la discussion qui suit ressort l'opportunité ou pas de sélections dès les cadets et jeunes sur le national. Au niveau régional trop de dépenses vont au TFJV, comment alors, financer ces sélections ?

André Lecat rappelle que la coupe de France est open et accessible aux cadets. Si nous avons fermé cette porte nous serions sans doute passés à côté de nombreux talents.

Michaël Lozano note la disparité des niveaux entre les régions. Comment harmoniser ?

Christian Lazarini prend l'exemple de ce qui se fait pour la route en cadets et qui fonctionne très bien ; les inter-régions cadets. C'est un travail qui pourrait être mené dans le VTT.

André Lecat pense que la réflexion qui sera intéressante à mener dans le cadre de la fusion est comment conserver la dynamique de deux très bons Comités Régionaux ?

Pour Gilbert Egéa il faut rester dans le même découpage pour les épreuves mais organiser aux extrémités du territoire du futur Comité PACA des Championnats régionaux.

Richard Combaz approuve cette remarque et trouve l'idée de l'inter-région cadets intéressante, tout comme Christian Lazarini.

Stéphane Castex note que l'existence de Teams fausse un peu la donne.

André Lecat note que l'on fait une Coupe régionale qui sert à sélectionner un maximum de coureurs pour le Championnat de France. Si l'on sort de ce concept de « carotte » on tue la dynamique. Dès lors comment opérer la sélection pour le Championnat de France ? Il y a pour lui deux solutions : Organiser des Coupes régionales ou des inter-régions dont les meilleurs vont « au France ». Cette dernière solution lui semble être la meilleure.

Pour conclure, le Président rappelle que le haut niveau (PES) est du ressort des CR avec l'appui des CTS. Chez les cadets, cela est du ressort des clubs et des CD et quoi qu'il en soit le nerf de la guerre reste l'argent.

Fin de séance : 20h45